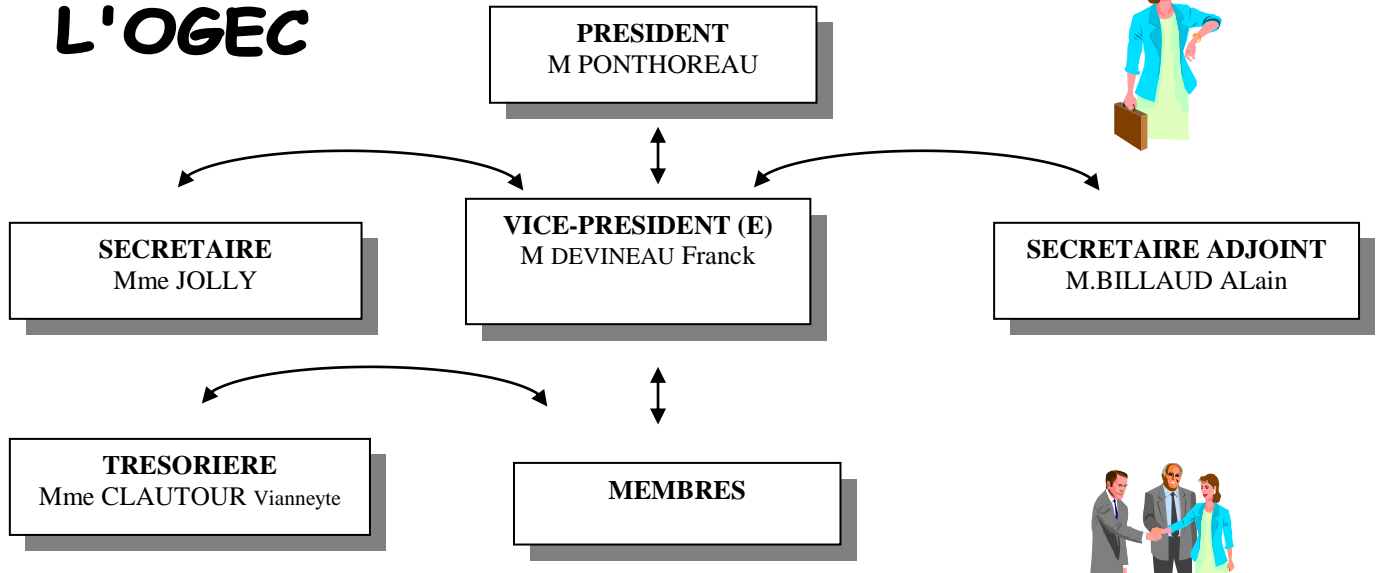




L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) est chargé :

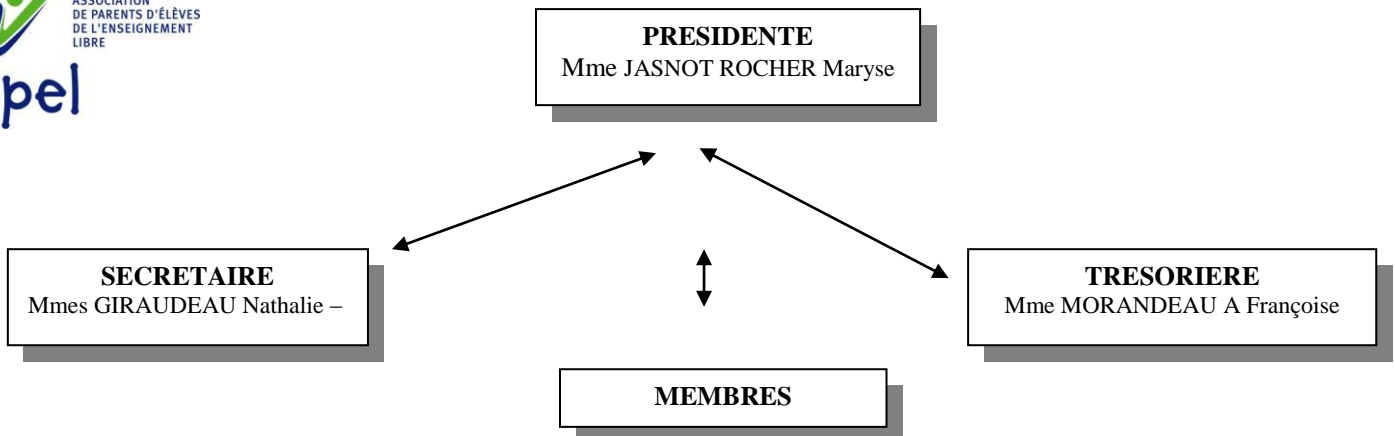
- D'assurer le bon fonctionnement du matériel du Collège.
- De gérer de façon équitable les fonds qui lui sont confiés tant par l'Etat que par les familles.
- De prendre toutes les décisions de rénovation, construction, acquisitions de matériel en accord avec la direction du Collège.

L'OGEC



L'APEL

REPRESENTER – ACCUEILLIR – ANIMER – INFORMER



PARENTS CORRESPONDANTS

- Représenter les parents dans la classe de son enfant
- Participer activement à la vie de l'établissement
- Etablir une relation directe avec l'équipe éducative